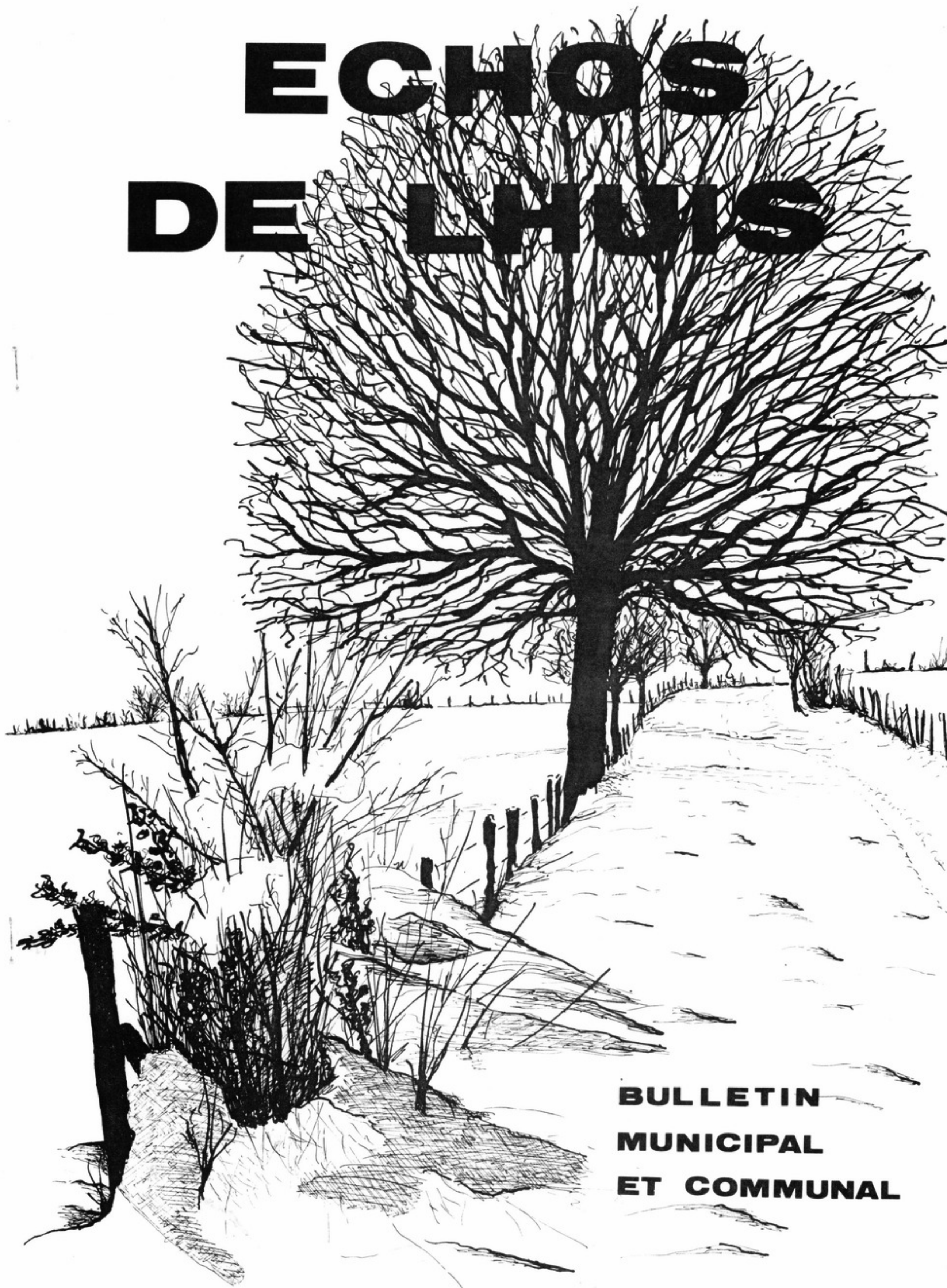


ECHOS DE L'HUIS



**BULLETIN
MUNICIPAL
ET COMMUNAL**

N.11 OCTOBRE-DÉCEMBRE 1985 JANVIER 86

E D I T O R I A L

Ce N°11 des ECHOS DE LHUIS paraît avec un retard certain sur nos prévisions.

POUQUOI ? Une partie de l'équipe de rédaction dont Muriel Ramel, a réalisé l'ETUDE de BESIIONS, point de départ de la création d'une Maison de Retraite.

Ce fut un gros travail:

- Création et diffusion d'un questionnaire important avec l'aide de la DDASS,
- Suivi de ce questionnaire chez les personnes de plus de 65 ans,
- Dépouillement final sur ordinateur des quelques 650 questionnaires et rédaction d'un "Résultat de l'Etude de Besoins" destiné à la DDASS et à toutes les autorités, organismes ou personnalités pouvant nous aider à la réalisation de ce projet.

Ceci dit, 1985 a été une année active pour votre municipalité qui poursuit son programme d'action: Remise en état de la salle de réunion, réfection de la classe de Mr.Déglise, mise en service de la nouvelle décharge, recherches d'eau, etc, etc ... et tous travaux d'entretien ou d'investissement dont vous avez été régulièrement tenus au courant dans les précédents numéros de notre journal.

En 1986, ce programme sera poursuivi avec par exemple: création de tennis, achat de matériel pour pompiers, réfection du hall de la mairie, classe de Mm.Traina, travaux au cimetière, etc ...

Le Conseil Municipal et son Maire restent à votre écoute pour continuer ensemble la tâche entreprise..... et comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, l'équipe de redaction des Echos de LHUIS vous présente ses meilleurs voeux pour 1986.

LA REDACTION.

2

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 28 Octobre 1985

IMMEUBLE DE LA TOUR DE LHUIS:

Certains conseillers ont souhaité examiner la possibilité d'achat de l'immeuble. (restaurant situé au-dessous de l'Eglise)

A QUEL USAGE DESTINER CE BATIMENT? Le transfert de la perception est envisagé. Monsieur le Maire lit une lettre demandant l'avis du Trésorier Payeur Général. L'actuelle Perception serait alors transformée en appartements.

Si le transfert de la perception ne peut se faire, la Tour de Lhuis pourrait être aménagée en appartements, mais la solution est onéreuse et d'une faible rentabilité.

PRIX: Une estimation a été faite par les Services Fiscaux de l'AIN et s'élève à 220.000 F. L'immeuble est en mauvais état, de gros frais de réparations sont nécessaires mais le bâtiment est beau et situé d'une manière unique dans le village. Cette estimation est en-dessous du prix demandé par le vendeur mais le Conseil Municipal après présentation d'un dossier auprès de la Commission Départementale des Opérations Immobilières et Architecturales (CDOIA) peut proposer une somme légèrement supérieure. Le dossier ferait ressortir la nécessité de l'achat, l'intérêt particulier du bâtiment pour la commune...

Monsieur Déglise demande au Conseil Municipal de prendre en considération l'ancienneté et l'importance du parc immobilier actuel qui demande de fréquents travaux d'adaptation pour un usage fonctionnel. Malgré de nombreux travaux, la vétusté de certains est encore à regretter. L'acquisition d'un nouveau bâtiment doit donc répondre à un besoin réel. Le Conseil doit ainsi s'entourer de garanties avant l'achat de ce bâtiment: normes respectées pour l'utiliser pour la perception, comparaison de l'achat plus la restauration avec le prix d'une construction neuve...

Monsieur David insiste sur la proximité de cet immeuble des autres bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, en attendant la réponse du Trésorier Payeur Général, décide de prévenir le notaire de son intérêt pour le bâtiment.

MAISON DE RETRAITE:

Lors de la réunion du 27 Septembre 1985 qui réunissait les maires du canton, les professionnels sanitaires et sociaux, les responsables des clubs du 3em. age et des représentants de la DDASS, de la CRAM, de la MSA, du CODERPA, du PACT, de l'ADAPA, Monsieur MOUGEL a présenté le projet de maison de retraite. Afin de mieux cerner les besoins des personnes âgées du canton, la DDASS a demandé qu'une enquête soit conduite auprès de ces personnes âgées. Une association de type 1901 a donc été créée le soir même. Monsieur Emile ROSET étant président, Monsieur Félix DAVID vice-président, Madame GUILLET trésorière, Monsieur Maurice BERLIOZ trésorier adjoint, Madame Muriel RAMEL secrétaire et Monsieur Jacques PERNOUD secrétaire adjoint.

Madame RAMEL Présente le résumé des premiers travaux de l'Association: recensement des personnes à interroger sur le canton, mise en place d'équipes d'enquêteurs, élaboration du questionnaire... La DDASS doit attribuer une subvention à l'Association mais les frais du dépouillement informatique ne pourront être couverts, à la demande de l'Association, une subvention de 2500,00 F. est accordée par le Conseil Municipal.

Monsieur Déglise à propos de ce projet s'inquiète des répercussions financières qui seraient à supporter par la commune et les contribuables. Monsieur BONNARD répond en insistant sur l'autogestion de cette maison de retraite dont le budget prévoit de couvrir les frais de fonctionnement et d'investissement.

RECHERCHES D'EAU:

Les sondages électriques ont été effectués le 7 Octobre 1985 en divers points de la commune.

1) A droite de la route d'Innimont, la circulation d'eau sous forme de filons est difficile à détecter.

2) Au Creux du Nant, les sondages permettent de remarquer l'absence de formation perméable. La pose d'un drain en V se révèle donc coûteuse pour peu de résultats.

3) Après le lac de Milieu, les terrains observés peuvent accueillir de l'eau, une reconnaissance à la pelle mécanique jusqu'à 4,50m permettra de connaître la nature exacte de la formation.

CHEMINS: Le programme 1985 est terminé et même dépassé, une tournée des chemins est prévue le 30 Octobre avec Messieurs GUINET ET MONTEGRE de la DDE.

PREINVENTAIRE des Monuments Historiques et Richesses Artistiques de la France:

Un délégué du Conseil Municipal doit être nommé afin de participer aux travaux sur le canton: Monsieur Daniel SAVOYET est désigné.

PRIX DU GRAVIER DE LA CARRIERE:

Celui-ci est actuellement de 3,50 F. le m3 depuis le 15/5/81 avec une franchise de 10m3. Le Conseil Municipal décide de fixer le nouveau prix à 4,50 F.

ELECTIONS DU 18 NOVEMBRE 1985: (Chambre de commerce et d'industrie)

Mise en place des permanences.

PORCHERIE A MEYPIEU:

Délibération est demandée afin d'autoriser l'implantation d'une porcherie à BRIORD.

BAIL DU DOCTEUR PERROUD:

Délibération est prise pour la reconduction du bail.

La demande de la pharmacie a été effectuée par M.Perroud.

ECOLE:

Le temps de travail de Mme.Déglise est augmenté avec l'accord du Conseil Municipal et passe à 6 heures par jour, en raison de la présence d'enfants de plus en plus jeunes.

Gérard BABOLAT et Monsieur le Maire seront les représentants du Conseil Municipal au Conseil D'Ecole.

LOCAL INFORMATIQUE: les travaux ont commencé, 7 tables et 12 chaises sont commandées pour une somme T.T.C. de 4.655 F., ainsi que des lits, matelas et oreillers pour l'école maternelle (2.300 F.)

DECHARGE DE REMBLAIS:

La route de Rix étant interdite aux véhicules de plus de 3,5t., la mention "à 300m" sera ajoutée afin de permettre l'accès de la décharge à ces camions.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 9 Décembre 1985

MAISON DE RETRAITE:

Les questionnaires des quelques 650 personnes interrogées ont presque tous été rendus. Le dépouillement à l'aide d'un ordinateur prêté à l'Association est déjà commencé.

PRESENTATION DU PROJET DE CREATION D'ETABLISSEMENT par M.MOUGEL:

Montage financier, plan, calendrier réactualisés sont présentés au Conseil. Chaque conseiller reçoit un dossier à examiner. Des questions sont posées à propos des subventions, financements, maîtrise de l'ouvrage...

O.N.F.:

Délibération est prise pour vente d'une coupe de 40 m3 de feuillus et 70 m3 de résineux en Octobre 1986.

Une vingtaine d'affouagistes se sont inscrits pour une coupe en 1986. Des petits lots à 70 F. dans des résineux seront distribués.

Un règlement d'affouagistes demandé par l'O.N.F. peut être consulté en Mairie.

RECHERCHES D'EAU:

A l'emplacement "le vernais", le sondage à la pelle mécanique jusqu'à 4,50m de profondeur a été effectué et un puits de 13m a été foré. Constitution du terrain: tourbe, argile grise, graviers et sable (6m), éboulis, calcaire, roche. Le débit actuel est de 25 m3 heure environ malgré la sécheresse.

Un prélèvement a été effectué par M.PERRIN de la DDASS. Des résultats ont été téléphonés: l'eau est biologiquement et chimiquement bonne. En attente des résultats écrits.

AMELIORATION DE L'ECOLE MATERNELLE:

Suite à la visite de M.CATTELIN, inspecteur IDEN (Inspection Départementale de l'Education Nationale) quelques modifications sont à apporter notamment pour l'accueil des moins de 3 ans: Achat de lits pour la salle de sieste; sanitaires à compléter par quelques WC de petite taille; Aménagement d'une salle de jeu dans le préau: revêtement du sol, isolation du plafond, chauffage et surtout agrandissement de la surface. La modification du bâtiment existant implique un permis de construire donc les services d'un architecte. M.DUROULE, Architecte à Belley a été consulté.

Ces travaux seraient à faire avant la rentrée 1986-87.

TOUR DE LHUIS, HOTEL:

Pas de nouvelles du Trésorier Payeur Général.

D'autres utilisations sont envisagées: l'ADAPEI a créé à TALISSIEU un foyer pour handicapés (30 emplois), utilisant un vieux bâtiment acheté par la commune et à remettre en état. (projet important de 10 millions de francs). Monsieur le Maire a téléphoné à M.DUCLOS de l'ADAPEI le 27-11-85 pour "proposer" la Tour de LHUIS. L'ADAPEI a déjà beaucoup d'engagements dans d'autres communes mais viendra visiter le bâtiment début Janvier.

COLIS DE NOEL:

Distribution des colis aux personnes âgées les 21 et 22 Décembre.

INDEMNITES DE RECEVEUR MUNICIPAL:

Délibération est prise pour fixer l'indemnité de conseil à 1.842 F. et celle de la confection du budget à 300,00 F.

P.O.S.: Toujours en attente...

TENNIS: Lettre du Président M.BURKHART proposant la construction de deux courts qui peuvent tenir sur le terrain prévu, proposition à étudier. 5 spécialistes constructeurs seront consultés pour de nouveaux devis: Gerland, Sacer, Favier, S.T.N., et Lesueur. Une convention devra être signée avec le Tennis Club de Lhuis pour l'utilisation du terrain.

CHEMINS: Compte rendu de la tournée du 30 Octobre:

- a goudronner en 1986: Golet Nord, La Manissière, le Trieux (Demengot).
- au Creux, la route a été nivelée cette année vers le lavoir, en 1986, l'enduit sera repris sur toute la longueur. le Pont sur Nant entre Groslee et Lhuis, devrait être élargi.
- Le chemin d'accès à la décharge de la Culatte (Route Nouvelle) sera reprofilé en 1986 et goudronné définitivement en 1987.
- Le problème des Pierres Plates et des éboulements de gravier est évoqué.

ECLAIRAGE: Le programme est terminé.

MAISON DU DOCTEUR:

Le bail est à refaire en conformité avec la nouvelle loi QUILLOT.

SALLE POLYVALENTE:

La vérification de l'installation électrique a été effectuée par CEP(contrat). L'entretien est confié à Jean-François RAMEL, plus disponible que M.GUIFFRAY qui a fait l'installation.

LOCAL INFORMATIQUE:

Le local est terminé, le matériel, tables chaises a été livré. Il reste à installer le réseau d'ordinateurs avec l'aide d'un spécialiste.

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 27 Janvier 1986

MAISON DE RETRAITE:

L'étude de besoins est terminée, le rapport des conclusions imprimé. Chaque conseiller reçoit un exemplaire de ce rapport.

Un nouveau projet de création tenant compte des résultats de l'enquête a été élaboré par Monsieur MOUGEL et est présenté par Monsieur le Maire aux conseillers. L'hébergement temporaire prend une place plus large dans ce projet.

Le 17 Janvier lors de la réunion des maires du canton, le projet leur a été présenté par M. MOUGEL. A la suite de cette réunion, une lettre a été adressée à chaque commune demandant aux maires leur avis sur la Maison de Retraite et sur l'éventuelle création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

Le 27 Janvier, Monsieur le Maire a présenté le rapport d'enquête et l'avant projet de création d'établissement à la Sous-Préfecture.

Le 4 mars, une réunion est prévue à la DDASS.

L'Association chargée de l'enquête demande au Conseil Municipal de lui attribuer une nouvelle subvention, les frais d'impression du volumineux rapport ne pouvant être couverts. Le Conseil Municipal vote et accorde cette subvention de 2.000 F.

CARRIERE DURAND:

Monsieur Durand envisage de rouvrir une carrière située à l'entrée du Port de Groslée afin de fournir des matériaux pour la construction des digues de Brangues et Saint-Benoit, autorisation nécessaire doit être accordée par le Service des Mines.

PERMIS DE CONSTRUIRE:

Refusé à Monsieur BLANC pour un garage à la Ville.

Refusé à Monsieur BUTAUD sous la Craz. (La Gustine).

EPANDEUR A SEL ET GRAVILLONS:

Un ancien semoir a été gracieusement offert à la commune par Monsieur Gilles GUILLERMIN que le Conseil Municipal remercie. L'appareil a déjà servi plusieurs fois cet hiver.

BAR POUR SALLE POLYVALENTE:

Un projet va être élaboré par Marcel BONNARD, la réalisation sera sans doute exécutée par les conseillers (comme pour la scène).

DEMISSION DE M. PLANTIN de la présidence de l'Echo de Nant.

Monsieur le Maire informe les conseillers de celle-ci et espère que la Société de Musique n'aura pas à pâtir de cette décision.

A N N E E 1 9 8 5

NAISSANCES:

AGUERSIF CAROLINE

DUMAN Emre

BABOLAT Mélanie

GINOD Elodie

DEMIR Muhtesen

PICHON Marie-Line

DEMIR Mülker

VUILLEROD Sylvie

MARIAGES: PINCHON Jean-Claude et DRUART Roselyne

: VAUDRAY Daniel et MAURIN Michèle

BOURDILLON Alain et SIMONNET Nadine.

S O U D E S E C O L E S
+++++

Ce mot, que vous trouverez désormais régulièrement dans notre journal, commencera cette fois par des remerciements: remerciements non de circonstances mais d'une profonde sincérité:

- Merci à vous tous qui par une participation importante et chaleureuse avez assuré le succès de notre repas dansant annuel.

- Merci à Jeanot et Nicole GAUDIMIER qui ont, gracieusement, mis leurs talents à notre service pour le plus grand plaisir de tous.

- Merci aux parents bénévoles qui ont assuré la bonne marche et la réussite de cette soirée. Ceux qui, ce soir là étaient à la tâche, tâche parfois rude (3 ou 4 heures de vaisselle d'affilée!) ont souhaité que lors de la prochaine édition, plus de volontaires encore permettent une meilleure répartition du travail.

Néanmoins, tous se félicitent du succès obtenu et de voir ainsi les activités du Sou des Ecoles au service des enfants se poursuivre et se développer.

MERCI encore et à l'année prochaine!

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS:

RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS le Samedi 12 Avril 1986:

N'oubliez pas cette date. Mettez de côté vos vieux journaux, revues, cartons...
PREPAREZ VOS PAQUETS ! MERCI.

SOIREE THEATRALE: le Samedi 12 Avril 1986, à 20 heures 30
SALLE POLYVALENTE DE LHUIS

Avec les amateurs renommés de VILLEBOIS pour un voyage au pays du rêve et du rire.

SOUSCRIPTION DEPARTEMENTALE DE LA F.O.L.:

Le tirage de la tombola du samedi 25 Janvier 1986 à MEXIMIEUX:

le billet N° 2392 - série J - gagne un scooter PEUGEOT

le billet N° 2704 - série H - gagne un radio cassettes

le billet N° 1801 - série G - gagne un téléviseur portable

le billet N° 3587 - série E - gagne un vélo cross.

les billets se terminant par:

- 24

- 58

- 96 gagnent un lot de consolation à retirer:

à la Fédération des Oeuvres Laïques de l'Ain, 42 rue Charles ROBIN,
01000 BOURG-EN-BRESSE.

A M I C A L E D E T E N T E E T L O I S I R S

Les Membres de l'Amicale ont toujours de "Fins Palais", c'est pourquoi, au fil des années qui passent, ils se réunissent entre eux ou avec d'autres Club 3em.Age, autour d'une table pour déguster quelques bons plats ou friandises et, bien sûr, d'excellents vins.

C'est pourquoi, le 8 Janvier ils étaient réunis dans une joyeuse ambiance pour le tirage des Rois au cours duquel eu lieu la présentation des Voeux du Bureau à tous. Nos malades n'étaient pas oubliés puisqu'ils reçurent leur part de galette de la main de leurs amis qui se sont déplacés tout spécialement.

Le 12 Février, tous les membres du Club sont invités à la dégustation des "bugnes".

Ils sont invités également le 12 Mars à 15 heures, salle des réunions du club, où l'explorateur Roger HEMON fera une séance "audio-visuelle" sur son expédition dans "l'ENFER BLANC DE PATAGONIE".- Venez nombreux!

Avant de conclure, Votre Président Vous demande de vous rendre tous libres pour notre après-midi dansant inter-clubs du jeudi 17 Avril, salle des fêtes à 14 heures où un programme époustouflant vous attend ! Cette manifestation remplaçant cette année notre porte-ouverte habituelle, je demanderai à chacun et chacune de s'y donner à fond pour que ce soit une grande réussite, mais j'aurai l'occasion d'en reparler.

Je terminerai en parlant du voyage de quatre jours que nous organisons le Vendredi 25 Avril en ANDORRE. Il a fallu à peine 3 semaines pour que les 50 places soient retenues. C'est un succès!- 25 membres de l'Amicale se sont inscrits, les 25 autres personnes étant membres des Clubs de Brégnier-Cordon, St.Benoit, Sérrières et Bénonces.

A très bientôt tous. Fréquentez bien vos réunions du mercredi:

ON NE S'Y ENNUIE PAS !

Le Président
Camille BONGIBAUT.

L E S F L E U R S

Ce matin, de bonheur,
J'ai cueilli une fleur.
Je n'le dis pas en prose
Car c'était une rose.

Puis, je l'ai mise dans l'eau,
Ce don de Dieu si beau,
La croyant éternelle
Cette reine si belle.

Mais, le soir de chagrin
J'ai pris entre mes mains,
Des pétales tous fanés,
Ma rose était passée.

Quand j'irai le matin,
Voir les fleurs au jardin,
J'irai les respirer,
Plus jamais les couper.

DENISE.

MON HAMEAU

Dans l'air du matin
qu'il est beau mon St.Martin
Les oiseaux y chantent à toute heure
Parmi la verdure et les fleurs.

Il fait si bon se promener
Dans ses vieux chemins ombragés
Pour cueillir noisettes et mûres
Qui se cachent sous la ramure

Parfois un tout petit lapin
Débouche soudain sur le chemin
Il cabriole, tel un lutin
Puis saute la haie, le coquin!

Souvent le soir, dans le lointain,
On entend aboyer les chiens
Car la montagne est toute proche,
Sanglier, le danger approche!!

Sur le toit rouge des maisons
Se posent parfois les pigeons
Pour s'envoler dans un instant
Dans le ciel bleu en roucoulant

Enfin au rythme des saisons
Quand le soleil baisse à l'horizon
On entend au loin s'égrener
Les heures qui tintent au clocher

Nous aimons tous chaque année
Autour du four nous retrouver
Pour déguster dans la gaîté
Tartes et côtelettes grillées

Et moi qui ne suis pas d'ici
Là, où mon père n'a pas bâti
Que j'aimerais mourir ici
Car dans mon coeur, c'est mon pays.

J.B.

T E N N I S C L U B D E L H U I S

oo

Le Conseil Municipal vient de prendre définitivement la décision de construire deux courts de tennis, et je tiens donc, en tout premier lieu, à remercier Monsieur le Maire, ses adjoints et tous ses conseillers pour cette décision qui va nous permettre de démarrer dans les meilleures conditions.

En effet, le nombre des joueurs qui s'étaient manifestés (plus de 150) aurait rendu difficile la pratique de notre sport sur un seul terrain. La possibilité d'obtenir une double subvention du Conseil Général cette année (possibilité incertaine pour les années à venir), le fait de construire deux terrains à la fois, coute moins cher que la construction séparée dans le temps de deux fois un terrain; ces considérations financières sont également intervenues dans la décision.

Monsieur le Maire étudie les devis et nous attendons avec impatience la pose... de la première pierre.

Je tiens à rappeler que le futur terrain a généreusement été donné par Messieurs J.de Livonnière, J.Bourret et J.Perrin, que nous remercions de tout coeur, avec le grand regret de penser que Monsieur de Livonnière ne sera pas là pour assister à la concrétisation de nos projets communs. Ce terrain est situé derrière le terrain de rugby, mitoyen du tennis personnel des familles citées ci-dessus.

Notre bureau va entamer maintenant l'étude d'un règlement intérieur, examiner le montant des cotisations à envisager, compte-tenu des remboursements que le Club fera à la Municipalité.

Dors et déjà, nous nous sommes fixé de favoriser dans tous les domaines les jeunes de notre village, pour que le plus grand nombre puisse s'initier ou se perfectionner dans notre sport: cotisations raisonnables, priorité pour jouer les jours de congés scolaires, encadrement par joueurs confirmés, école de tennis dès que possible, organisation de compétitions intérieures et extérieures, etc... Nous tenterons de favoriser ensuite les membres du Club, les invitations payantes "horaires" pour les joueurs de passage ne devant pas envahir les tableaux d'inscriptions au détriment des joueurs résidant dans la commune, donc propriétaires du Club.

Nous voudrions également que le Tennis-Club de Lhuis devienne autant qu'un lieu sportif utilisé à plein temps, un centre de rencontre et d'amitié, où l'on vienne s'y retrouver, s'y distraire et s'y délasser.

Merci à tous ceux qui m'aident pour réaliser cet ambitieux projet. A bientôt sur les courts !

Michel BURKHART
Président